

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2394

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Travaux de mise en oeuvre d'enrobés sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n° 7 - Autorisation de signer un accord cadre à bons de commande de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Abadie

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

**Conseil du 20 décembre 2017****Délibération n° 2017-2394**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Travaux de mise en oeuvre d'enrobés sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lot n° 7 - Autorisation de signer un accord cadre à bons de commande de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction voirie, végétal et nettoyage

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 25 et 33, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour l'attribution de 7 accords-cadres à bons de commande ayant pour objet les travaux de mise en œuvre d'enrobés sur le territoire de la Métropole de Lyon. Chacun de ces accords-cadres fait l'objet de bons de commande conformément aux articles 78 et 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et est attribué à une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises. Ils sont conclus pour une durée ferme de deux ans reconductibles de façon tacite une fois deux années. Ces prestations font l'objet de sept lots géographiques soit sept délibérations distinctes.

Le présent accord-cadre intègre des conditions d'exécution à caractère social et prévoit, notamment, la mise en œuvre de clauses d'insertion sociale.

Le présent dossier concerne l'autorisation de signer l'accord cadre à bons de commande se rapportant au lot 7 dont l'allotissement et les engagements de commande sont mentionnés ci-dessous. Les montants relatifs à la période ferme de deux ans sont identiques pour la période reconduite tacitement d'une fois 2 ans :

Lot	Libellé du lot	Engagement minimum de commande pour la durée ferme de l'accord cadre		Engagement maximum de commande pour la durée ferme de l'accord cadre	
		€HT	€TTC	€HT	€TTC
7	Lyon 2°, Lyon 7°, Lyon 8°	1 600 000	1 920 000	6 400 000	7 680 000

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 novembre 2017, a choisi l'offre de l'entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer l'accord cadre à bons de commande du lot 7 conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer l'accord-cadre à bons de commande relatif aux travaux d'enrobés sur le territoire de la Métropole de Lyon et tous les actes y afférents :

- lot 7 : Lyon 2°, Lyon 7°, Lyon 8° ; avec l'entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes pour un montant biannuel minimum de 1 600 000 € HT, soit 1 920 000 € TTC et maximum de 6 400 000 € HT soit 7 680 000 € TTC pour une durée ferme de 2 ans reconductibles de façon tacite d'une fois 2 ans.

**2° - Les dépenses**, au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget principal section d'investissement chapitre 23 et section de fonctionnement chapitre 11 - exercices 2018 et 2019 et éventuellement 2020 et 2021.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.**